

Foix, le / 2 MAI 2024

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 26 décembre 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Foix

Le préfet de l'Ariège

Vu le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Simon BERTOUX en qualité de préfet de l'Ariège ;

Vu les propositions des maires des communes de l'arrondissement de Foix ;

Vu les ordonnances de désignation des représentants par le président du tribunal judiciaire de Foix ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2023 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Foix ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les désignations des membres de la commission de contrôle suite à la démission de Madame Dalia CARAPETA-AUGUSTO pour la commune de Lassar ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les désignations des membres de la commission de contrôle suite aux élections partielles complémentaires organisées le 18 février 2024 pour la commune de Le Pla ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les désignations des membres de la commission de contrôle suite au désistement pour raisons de santé de Monsieur Guy BASDEVANT pour la commune de Vira ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les désignations des membres de la commission de contrôle des listes électorales de la commune de Saint-Jean-de-Verges suite aux démissions du 21 mars 2024 de Madame Marie-Hélène DESGUIOZ, Monsieur Philippe MUNOZ et Monsieur Philippe GUIARD ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège ;

## ARRÊTE

### Article 1 :

L'arrêté préfectoral du 16 décembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, est modifié tel qu'indiqué ci-après :

Communes de moins de 1 000 habitants			
Communes	Conseillers municipaux	Délégués de l'administration	Délégués du Tribunal Judiciaire
Lassur	Titulaire : M. Eric DUCASSY  Suppléant : Mme Jeanine MARCAILLOU	Titulaire : M. Robert THOMINOT  Suppléant : M. Eric COMINGES	Titulaire : M. Jean-Jacques REGNIER  Suppléant : Mme Christiane GASUELA
Le Pla	Titulaire : Mme Sylvette RAJOL ép BOUSQUET  Suppléant : M. Jean-Marc MORERE	Titulaire : M. Clément COLL  Suppléant : Mme Marie-Andrée DELQUIÉ Vve MARINOSA	Titulaire : Mme Elisabeth PALMADE  Suppléant : M. Bernard ARJELIES
Vira	Titulaire : M. Gilles BERDOT  Suppléant : Mme Sylvie CAVICCHI-CABEZOS	Titulaire : M. Pierre CLOAREC  Suppléant : Mme Christine LLOVERAS	Titulaire : M. Michel BERDOT  Suppléant : Mme Céline PUJOL

Communes de 1 000 habitants et plus				
Communes	Titulaire/suppléant	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
Saint-Jean-de-Verges	Titulaire	M. Jean-Pierre BOVIO		
	Suppléant			
	Titulaire	Mme Stéphanie ORTEGA		
	Suppléant			
	Titulaire	M. Daniel AUZIE		
	Suppléant			

Le reste sans changement.

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ariège.

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

Jean-Philippe DARGENT